

## LE RECRUTEMENT :



### Les conditions d'inscription :

- Être acceptée au LPO Leclerc-Navarre en voie générale ou professionnelle
- Être licenciée dans un club de football

*Les élèves peuvent rester dans leur club d'origine  
ou rejoindre l'US Alençon, club support.*

### Procédures d'admission :

- Remplir un dossier de candidature  
(à retirer au LPO Leclerc-Navarre ou à télécharger sur  
les sites du District de l'Orne de Football :  
[footorne.fff.fr](http://footorne.fff.fr) ou du club de l'US Alençon :  
[us-alencon.com](http://us-alencon.com)).
- Participer aux tests d'entrée qui auront lieu  
le Mercredi 14 Mai 2025 de 13h30 à 17h00 au LPO Leclerc-Navarre

*Date limite de  
retour du dossier :  
**Lundi 12 Mai 2024***

Une commission d'admission présidée par le chef d'établissement se réunira pour sélectionner la liste des admis



LPO Leclerc-Navarre  
Av général Leclerc  
61000 ALENCON

02 33 80 33 50

[ce.0610002w@ac-normandie.fr](mailto:ce.0610002w@ac-normandie.fr)



# SECTION SPORTIVE FEMININE DE FOOTBALL DU LYCEE LECLERC-NAVARRÉ D'ALENÇON

*Un partenariat entre l'établissement scolaire, le conseil  
régional, le district de l'Orne de football et le club de l'US  
Alençon pour mieux préparer l'avenir de nos jeunes  
footballeuses*

Si tu es licenciée dans un club  
et que tu désires poursuivre  
ta scolarité en vivant ta  
passion du football.

Rejoins-nous !



  
**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Lycée POLYVALENT LECLERC NAVARRÉ  
ALENCON

## LES OBJECTIFS :

La section sportive féminine de Football du LPO Leclerc-Navarre est un dispositif qui permet d'aménager l'emploi du temps des élèves et de leur offrir les conditions optimales pour assurer le bon déroulement de leur scolarité et une formation sportive de qualité.



Intégrer cette section, c'est permettre aux élèves :

- De bénéficier d'un entraînement plus soutenu tout en suivant sa scolarité.
- De s'épanouir à travers la pratique de l'activité qu'elles affectionnent et de contribuer ainsi à leur réussite scolaire.
- De progresser individuellement et collectivement dans l'activité.
- D'être sensibilisées à la santé en favorisant une bonne hygiène de vie.
- D'être formées en tant que futures éducatrices, arbitres ou dirigeantes.

## LE DISPOSITIF :

### Horaires et conditions de pratique

- La section sportive est constituée d'un groupe de 16 à 20 joueuses.
- Deux entraînements par semaine sont prévus sur les 3 années de lycée.
- Les temps de pratique (entraînements, cours d'EPS et UNSS) sont répartis harmonieusement sur l'emploi du temps.
- Un Conseiller Technique Départemental FFF soutient et contrôle le dispositif.
- Des installations sportives sont mises à disposition par la ville d'Alençon :
  - Les terrains en herbe de la Plaine des Sports
  - Le gymnase de la Halle des Sports
  - Une salle de musculation équipée
  - Un terrain synthétique 5c5



Entraînements les  
mardis et jeudis  
de 16h à 18h.

La participation  
à l'UNSS est  
obligatoire.

## Encadrement technique

L'encadrement des entraînements est assuré par :

- M. HUBERT, responsable technique et éducateur sportif du club de l'US Alençon (titulaire du BEF)
- Mme LEPINAY, coordonnatrice de la section, responsable pédagogique et professeur d'EPS du LPO Leclerc-Navarre.

## Suivi scolaire

- Le suivi scolaire est assuré par l'équipe pédagogique, M. CHANU et Mme LEPINAY (respectivement CPE et responsable de la section sportive).
- Des heures de soutien peuvent être proposées en fonction des difficultés rencontrées par l'élève.

Le lycée dispose  
d'un Internat.

## Suivi médical

- Le personnel infirmier du lycée intervient spécifiquement sur la section (réflexion sur les thèmes d'hygiène, de sécurité et de santé).
- Une visite médicale par an dispensée par un médecin du sport est demandée.



### DATES A RETENIR :

Dépôt du dossier de candidature avant

**Le Lundi 12 mai 2025.**

Tests physiques, techniques et jeux

**le mercredi 14 mai 2025 de 13h30 à 17h00**

au LPO Leclerc-Navarre.